

Le BEA-RI a émis les recommandations suivantes à l'exploitant du site pour les équipements ayant un fonctionnement assimilable à celui concerné par l'accident :

- Sécuriser le fait qu'il y ait bien de l'eau dans la cuve, en quantité suffisante, au moment où les détergents sont introduits,
- Sécuriser le fait qu'une opération de nettoyage ne puisse avoir lieu que lorsque le circuit d'alimentation en eau de la cuve à nettoyer ne soit correctement établi,
- Interdire la possibilité de forcer une vanne qui a une influence sur une opération automatique en cours,
- S'assurer que les vapeurs émanant de l'évent ou de la soupape ne soient pas dirigées vers l'espace de travail.

Entreprise responsable, le site Chanel Parfums Beauté de Compiègne est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de prévention visant notamment à réduire les risques d'accident sur site ainsi qu' à améliorer les conditions de travail de ses salariés.

En amont des recommandations émises, nous tenons à vous informer qu'une analyse détaillée de l'incident a été menée par les équipes internes Chanel Parfums Beauté et qu'un plan d'action a été défini et mis en place. Ce travail a permis la remise en service de l'équipement concerné de manière sécurisée, avec l'accord préalable de notre autorité de tutelle.

Nous avons par ailleurs, à réception du rapport d'enquête t du BEA-RI, pris en considérations toutes les recommandations émises de la manière suivante pour les équipements ayant un fonctionnement assimilable :

- Réponse à la Recommandation 1 : L'ensemble des gammes opératoires de nettoyage a été révisé et la partie automatisme vérifiée afin d'introduire systématiquement l'eau avant les détergents. L'envoi de l'eau est contrôlé par l'automatisme et par un opérateur avant le passage à l'étape d'introduction des 2 détergents. Cette double-vérification est tracée.
- Réponse à la Recommandation 2 : Chaque cuve à nettoyer est raccordée en permanence à son circuit d'alimentation en eau de nettoyage. Les cuves pilotées manuellement disposent chacune d'une arrivée d'eau dédiée. Les cuves pilotées à l'aide d'un automatisme sont alimentées par un circuit contrôlé par l'automate. Des interlocks supplémentaires ont été ajoutés afin de s'assurer de la bonne position des vannes d'alimentation en eau pendant les opérations d'introduction d'eau.
- Réponse à la Recommandation 3 : Toute opération en mode automatique interdit désormais le forçage d'une vanne, ce dernier n'étant possible qu'après interruption définitive de l'opération automatique en cours. Le mode maintenance s'applique désormais obligatoirement à toute la plateforme et non plus à une seule des 2 cuves la constituant.
- Réponse à la Recommandation 4 : L'ensemble des échappements des soupapes des équipements va être canalisé en dehors de l'espace de travail. Les études de réalisation pour leur mise en place sont en cours. Dès obtention des résultats, les travaux seront engagés par Chanel Parfums Beauté.